Mode d'emploi

Afin que votre enfant soit accueilli, vous devez, au préalable, vous assurer que celui-ci est bien inscrit à l'accueil de loisirs.

Puis vous devez procéder à la réservation à l'aide de ce bulletin :

- 1. Remplissez les 2 volets en indiquant les jours de présence de votre enfant. à l'accueil de loisirs
- 2. Détachez la partie du bulletin qui vous est réservée. (conservez-la précieusement).
- 3. Transmettez le bulletin à la direction de l'éducation :
 - Par mail, à enfance@villeneuve-saint-georges.fr
 - Par dépôt à la direction de l'éducation (accueil ou boite aux lettres)

BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT

Accueil périscolaire et ALSH mixte Anatole France	01 43 82 63 63
Accueil périscolaire mixte Anne Sylvestre	01 43 82 28 48
Accueil périscolaire mixte Berthelot	01 43 82 85 12
Accueil périscolaire et ALSH mixte Condorcet	06 73 04 13 37
Accueil périscolaire maternel Jean de la Fontaine	01 43 82 49 11
Accueil périscolaire maternel Jean Zay	01 43 89 52 14
Accueil périscolaire élémentaire Jules Ferry	01 43 82 23 93
Accueil périscolaire mixte Marc Seguin	01 43 89 67 80
Accueil périscolaire mixte Paul Bert	01 43 89 75 08
Accueil périscolaire maternel Paul Vaillant Couturier	01 43 89 05 58
Accueil périscolaire et ALSH mixte Saint-Exupéry	01 43 89 15 70
Accueil périscolaire maternel Victor Duruy	01 43 86 86 69

Pour les mercredis, l'inscription s'effectue à la journée ou à la demi-journée.

MATIN: accueil de 7h à 9h. **MIDI:** 11h30 à 13h30. **SOIR:** depart de 17h à 19h

Les enfants pourront fréquenter l'accueil de loisirs uniquement les journées réservées, celles non utilisées seront automatiquement facturées.

Les Données à caractère personnel collectées sont destinées à la Mairie de Villeneuve Saint-Georges et sont nécessaires à l'inscription aux activités périscolaires et extrascolaires pour l'année scolaire en cours. La Mairie de Villeneuve Saint-Georges se fonde sur son intérêt public pour traiter vos données L'accès aux données est strictement limité aux collaborateurs de la Mairie de Villeneuve Saint-Georges en charge des traitements relatifs à la Direction de l'éduction. Elles sont conservées uniquement pour l'année scolaire en cours.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données à caractère personnel et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et de limitation du trailement des données vous concernant ainsi que du droit de communiquer des directives sur le sort de vos données après votre mort. Vous pouvez exercer vos droits en contactant le DPO de la Mairie de Villeneuve Saint-Georges à l'adresse suivante : dpa@villeneuve-saint-georges fr

Si vous estimez que vos dioits n'ont pos été espectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'Autorité de contrôle, à savoir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).



Accueils de loisirs RÉSERVATIONS MATIN - MIDI - SOIR & MERCREDI

Du lundi 1er septembre au vendredi 17 octobre 2025



Fin des inscriptions le vendredi 5 septembre 2025

Direction de l'Éducation Service Enfance

29 rue Henri Janin 01.71.34.60.03 - enfance@villeneuve-saint-georges.fr

- MIDI - SOIR

Exemplaire à transmettre à l'accueil de loisirs

Nom et prénom de l'enfant :
École fréquentée:
Accueil de loisirs frequente :
Numéro de téléphone :

Merci de cocher les jours de présence de votre enfant.

	Semaine du 01 au 05	Lundi 01			Mardi 02			Jeudi 04			Vendredi 05			
		Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
	septembre													
	Semaine	Lundi 08			Mardi 09			Jeudi 11			Vendredi 12			
	du 08 au 12	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
	septembre													
	Semaine	l	undi 15	5	N	Mardi 16			Jeudi 18			Vendredi 19		
	du 15 au 19	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
	septembre											Vendredi 12 Vendredi 19 Vin Midi Soir Vendredi 19 Vin Midi Soir Vendredi 26 Vendredi 03 Vendredi 03 Vendredi 10 Vendredi 10 Vendredi 10 Vendredi 17		
١	Semaine du 22 au 26 septembre	Lundi 22			Mardi 23			Jeudi 25			Vendredi 26			
		Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
•														
•	Semaine	Lundi 29			Mardi 30			Jeudi 02			Vendredi 03			
	du 29 septembre au	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
	03 octobre													
	Semaine	l	undi 06)	Mardi 07			Jeudi 09			Vendredi 10			
	du 06 au 10	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
	octobre													
	Semaine	l	undi 13	3	Mardi 14			Jeudi 16			Vendredi 17			
	du 14 au 18	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
	octobre													

Merci d'entourer les jours (J) de présence et les repas (R) ou en ½ journée matin (M) ou après-midi (AM) de votre enfant. Pensez à cocher le repas si votre enfant déjeune (demi-journée ou journée).

0	SEPTEMBRE	Mercr	edi 03	Mercr	edi 10	Mercr	edi 17	Mercredi 24		
Щ	Journée	J R		J	R	J	R	J	R	
K	½ journée	М	AM	М	AM	М	AM	М	AM	
\mathcal{Q}	OCTOBRE	Mercredi 01		Mercredi 08		Mercredi 15				
	Journée	J	R	J	R	J	R			
Ī	½ journée	М	AM	М	AM	М	AM			

Fait à Villeneuve-Saint-Georges	le	:
Signature:		

Exemplaire à conserver par la famille

Nom et prénom de l'enfant :
École fréquentée :
Accueil de loisirs fréquenté :

Merci de cocher les jours de présence de votre enfant.

Merci de cocher les jours de présence de votre enfant.														
Semaine	2	l	Lundi 01		١	Mardi 02	2		Jeudi 04	ļ	Vendredi 05			
du 01 au (05	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
septembr	e													
Semaine	2	Lundi 08			Mardi 09			Jeudi 11			Vendredi 12			
du 08 au	12	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
septembr	e													
Semaine	2	Lundi 15			١	Mardi 16			Jeudi 18			Vendredi 19		
d u 15 au 1	du 15 au 19 septembre	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
septembr	e													
Semaine	2	Lundi 22			Mardi 23			Jeudi 25			Vendredi 26			
du 22 au :	26	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
septembr	e													
Semaine)	Lundi 29			Mardi 30			Jeudi 02			Vendredi 03			
du 29 septembre	au	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
03 octobr											vence oir Matin 1 Vence oir Matin 1			
Semaine	_	l	Lundi 06)	Mardi 07			Jeudi 09			Vendredi 10			
du 06 au	10	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
octobre														
Semaine	_	l	Lundi 13	3	Mardi 14			Jeudi 16			Vendredi 17			
du 14 au	18	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
octobre														

Merci d'entourer les jours (J) de présence et les repas (R) ou en ½ journée matin (M) ou après-midi (AM) de votre enfant. Pensez à cocher le repas si votre enfant déjeune (demi-journée ou journée).

	SEPTEMBRE	Mercr	edi 03	Mercr	edi 10	Mercr	edi 17	Mercredi 24		
Щ	Journée	J R		J	R	J	R	J	R	
K	½ journée	М	AM	М	AM	М	AM	М	AM	
\mathbf{Q}	OCTOBRE	Mercredi 01		Mercredi 08		Mercredi 15				
	Journée	J	R	J	R	J	R			
Z	½ journée	М	AM	М	AM	М	AM			

Fait	à Villeneuve-Saint-Georges	i le

Signature :